



## MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

L'année 2021 a été bonne au chapitre des placements pour le **Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes**.

La croissance réalisée en 2021 a porté le taux de capitalisation de notre déficit de solvabilité à 99,9 %, soit le taux le plus élevé depuis plus de dix ans. Grâce à son rendement de plus de 11 % et à un paiement forfaitaire de solvabilité versé par l'employeur, notre caisse de retraite a vu sa valeur marchande franchir le cap des 500 millions de dollars pour la première fois dans l'histoire des Services de bien être et moral des Forces canadiennes. La capitalisation améliorée de notre déficit de solvabilité nous permet de réduire nos paiements spéciaux à cet égard en 2022. La capitalisation du régime – soit notre capacité à honorer notre promesse d'une rente de retraite pour chacun de nos membres – demeure stable.

Notre stratégie de placement : faire en sorte d'obtenir le meilleur taux de rendement à long terme, le tout de manière aussi sécuritaire et fiable que possible.

Les perspectives de placement pour 2022 ne sont pas idéales pour la croissance. En effet, différents facteurs comme la pandémie, l'inflation et les tensions géopolitiques en Europe freinent l'essor de l'économie mondiale.

Mais rassurez-vous, comme vous profitez d'un régime à prestations déterminées gérés par des professionnels qui utilisent les meilleurs renseignements disponibles pour investir judicieusement la caisse de retraite, vous recevrez sans faute des prestations mensuelles fixes à votre retraite en dépit de la volatilité du marché.

C'est toujours une fierté que d'offrir un régime à prestations déterminées à nos employés pour les remercier de leurs années de précieux service.

Sean N. Cantelon

Chef de la direction du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes

## DÉCOUVREZ VOTRE RÉGIME

### Il n'est jamais trop tôt pour commencer à planifier.

Vous aimeriez en savoir plus sur votre rente de retraite? Plusieurs ressources sont disponibles pour vous aider à comprendre votre régime de retraite et la manière dont il est géré.

Visitez CORE : Les essentiels > Ma carrière > Mon régime de retraite

Consultez le site Web des SBMFC pour les retraités, où se trouvent des outils et des ressources s'adressant particulièrement aux membres retraités : [www.connexionfac.ca/ regime-de-retraite-sbmfc](http://www.connexionfac.ca/ regime-de-retraite-sbmfc)

### Touchez-vous une rente de retraite?

Saviez-vous que les personnes pensionnées doivent remplir une Déclaration de survivance tous les deux ans? En juillet 2022, Coughlin & associés enverra ce formulaire à toutes les personnes qui ont pris leur retraite avant 2022. Il est obligatoire de retourner le formulaire rempli, à défaut de quoi le versement de votre rente pourrait être interrompu.

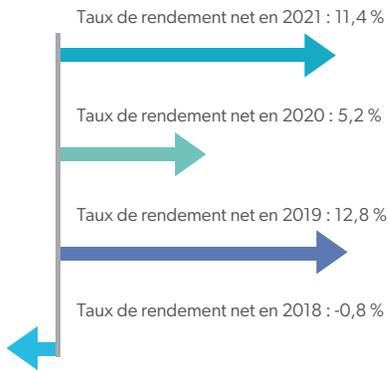
### Vous vous préparez à la retraite?

Notre estimateur de rente vous aidera à planifier. Vous pouvez y accéder sur CORE sous Mon régime de retraite (Participants > Outils pour votre retraite > Outils et ressources pour les participants).

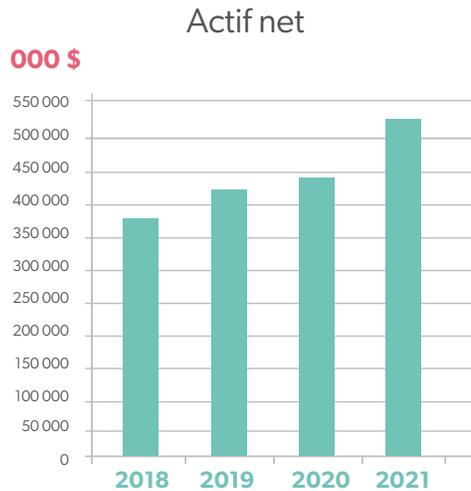
Si vous avez oublié ou perdu votre code d'accès au portail ou votre mot de passe, écrivez à Coughlin à [fnpretraite@coughlin.ca](mailto:fnpretraite@coughlin.ca).

CORE regorge de ressources utiles, comme un lien à la calculatrice du revenu de retraite canadienne de Service Canada, qui vous aidera à estimer votre revenu de retraite total. Ne manquez pas de consulter toutes les ressources externes afin de bien vous préparer.

## Rendement des placements

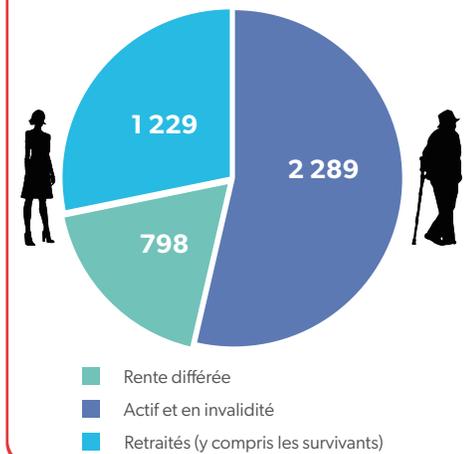


## Capitalisation du régime

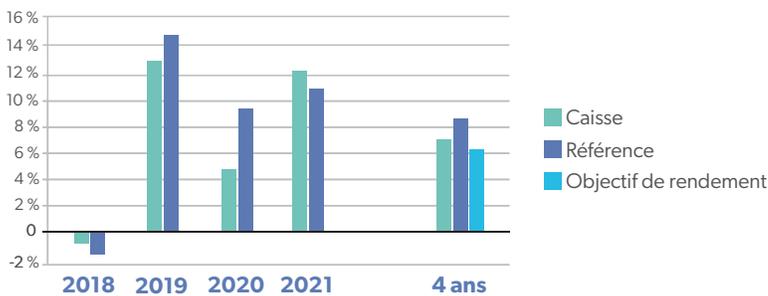


## Participants

Âge moyen du participant actif = 44,2 ans  
Âge moyen du retraité = 72,2 ans

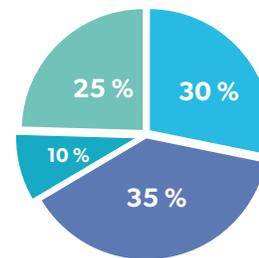


## Rendement des placements du régime de retraite



## Répartition des placements

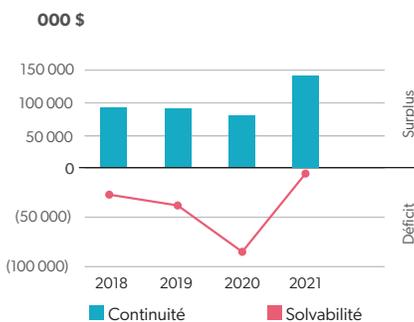
(à la fin de 2021) en pourcentage



Le comité du régime de retraite détermine la répartition de la politique de placements, qui est mise en œuvre par le comité de placements du régime de retraite.

- Revenu fixe
- Actions mondiales
- Actions canadiennes
- Autres

## Évaluation annuelle



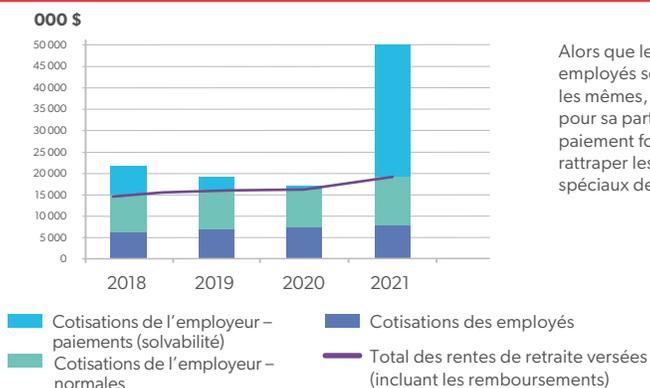
### L'APPROCHE DE LA CONTINUITÉ EXPLIQUÉE :

Si le régime était maintenu indéfiniment, il pourrait verser les rentes à ses participants au moment de leur retraite. Elle confirme que notre régime est en bonne santé.

### LE DÉFICIT DE SOLVABILITÉ EXPLIQUÉ :

Si le régime était fermé demain, il ne serait pas en mesure d'honorer toutes les rentes dues à ses participants. De ce point de vue, nous sommes en déficit et l'employeur continue de faire des paiements spéciaux chaque année. Nous sommes présentement solvables à 99,9 % (nous l'étions à 84 % l'an dernier).

## Cotisations c. rentes de retraite



Alors que les cotisations des employés sont demeurées les mêmes, l'employeur a pour sa part effectué un paiement forfaitaire pour rattraper les paiements spéciaux de solvabilité.

## QUELQUE CHOSE VOUS SEMBLE ANORMAL SUR VOTRE RELEVÉ DE PENSION ANNUEL?

Communiquez immédiatement avec Coughlin & associés par courriel à [fnpretraite@coughlin.ca](mailto:fnpretraite@coughlin.ca) ou par téléphone au numéro sans frais 1-888-613-1234.

Pour toute question d'ordre général, communiquez avec votre représentant des RH ou envoyez un courriel à [regimederetraite@sbfmc.com](mailto:regimederetraite@sbfmc.com)

## GARDEZ LE CONTACT

Pour vous assurer de recevoir l'information concernant votre régime de retraite, il est très important que votre employeur ou Coughlin dispose de vos coordonnées à jour. Les membres du personnel peuvent communiquer avec leur représentant des ressources humaines, alors que les personnes retraitées peuvent entrer en contact avec Coughlin & associés par courriel à [fnpretraite@coughlin.ca](mailto:fnpretraite@coughlin.ca) ou par téléphone au numéro sans frais 1-888-613-1234.